

**ASSEMBLEE GENERALE DU 16 SEPTEMBRE 2026**
COMPTE FINANCIER SAISON 2025-2026**Introduction**

Pour cette saison 2025-2026, l'association compte 53 adhérents dont 18 nouvelles adhésions. La saison se termine sur un bénéfice de 281 € avec 5 213€ enregistrés en produits (- 3,8 % par rapport à la saison précédente) et 4 932 € constatés en charges (- 7,6 %). Au regard du solde des comptes de l'association en septembre 2026, l'état du compte courant est de 251 € et le Livret A est à 5 101 € (provisions pour achat / rénovation de matériel, tel que de la ciblerie ou le conteneur du pas de tir extérieur).

Le compte de résultat détaillé est présenté en annexe, et les paragraphes suivants explicitent les montants enregistrés.

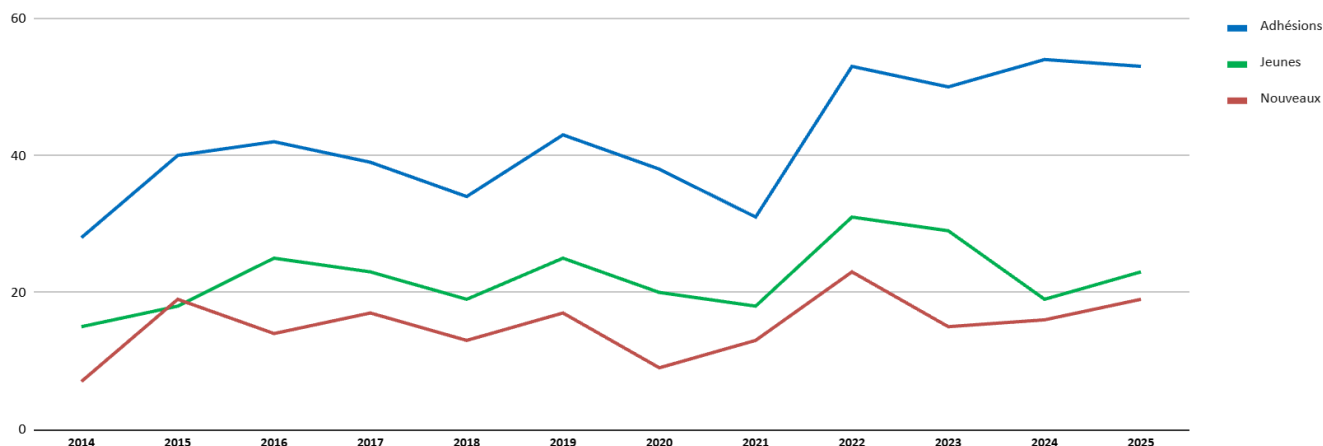
A. Analyse des produits**1) Cotisations**

Les recettes afférentes aux cotisations sont de 4 309€ (- 1,4%) avec pour cette saison 53 archers inscrits au niveau de l'association (contre 54 adhésions club en 2024-2025) : 30 adultes (dont 7 archères) et 23 jeunes (dont 2 archères). La part des archères s'établit à 17% (contre 30% la saison précédente, chiffre exceptionnel). 19 nouvelles adhésions ont été enregistrées (contre 16 la saison précédente).

Sur les 53 archers en activité, 47 tirent en arcs classiques (viseurs et/ou arcs nus), 4 en arc droits et 2 en arcs à poulies.

Depuis 2022 l'Association adhère au dispositif *Pass'Sport* pour les associations du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'une allocation de rentrée sportive. En 2025, ce dispositif a été recentré sur les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire, aux jeunes de 6 à 30 ans en situation de handicap et aux étudiants bénéficiaires d'une bourse, et son montant s'élevait à 70 € (contre 50 € l'année précédente). 2 jeunes ont bénéficié de ce dispositif sur cette saison.

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS	Jeunes	Adultes	Total
Communauté de Communes	19	26	45
Gallardon	11	19	30
Auneau-Bleury-St-Symphorien	1	0	1
Bailleau-Armenonville	1	2	3
Écrosnes	2	2	4
Épernon	0	1	1
Hanches	1	0	1
Mévoisins	1	0	1
Ymeray	2	2	4
Autres	4	4	8
Chartainvilliers	0	1	1
Francourville	1	0	1
Ile de France _ Yvelines	3	3	6
TOTAL CLUB	23	30	53


Evolution des adhésions depuis 2014

2) Subventions

Au niveau des subventions, le club a perçu 500 € du Conseil Municipal de Gallardon et 100 € du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente). Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien à notre activité sportive.

124 € sont également inscrits en dons volontaires par nos membres, que nous remercions vivement.

3) Autres produits

Au niveau des remboursements, 115 € ont été enregistrés (30 € en passeport archerie et 85 € en inscriptions aux concours).

Le Livret A et les parts sociales du Crédit Agricole détenues par l'association ont généré 65 € d'intérêts.

B. Analyse des charges

Les cotisations reversées à la Fédération Française de Tir à l'Arc (enregistrement de l'affiliation, licences et assurances des archers) constituent le poste de dépense le plus important : 3 267 € pour 66% des charges.

1) Achats

Peu de frais de matériel ont été constatés cette année, avec 150 € (petit matériel tel que flèches et repos flèches).

Par rapport au budget initial, les frais de mobilier prévus pour les cibles n'ont pas été constatés : celles du gymnase n'ont pas nécessité de changement, et une solution de réfection moins onéreuse est en cours de réflexion pour celles du pas de tir extérieur.

2) Services Extérieurs

116 € ont été enregistrés pour les frais d'assurances du club avec un niveau maintenu du plafond des adhérents (55).

Par rapport au budget initial, les frais de travaux prévus pour le conteneur n'ont pas été constatés : l'opération n'a pas eu lieu cette saison et différentes pistes sont en cours d'étude.



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

3) Autres services extérieurs

94 € ont été constatés pour l'abonnement à la plateforme de gestion de notre site internet (pour 2 ans).

Les charges liées aux différentes manifestations et événements festifs organisées par le club sont de 674 € dont :

- Organisation de l'Assemblée Générale de septembre 2025 : 35 € ;
- Forum des associations : 9 € ;
- Halloween : 29 € ;
- Galette des Rois : 156 € ;
- Déjeuner de fin de saison (+ stock de boissons) : 446 €.

4) Charges financières

Le Crédit Agricole, domiciliant le compte bancaire du club, n'applique plus systématiquement la gratuité des frais bancaires pour les associations, sauf pour celles sociétaires (détentrices de parts sociales, qui génèrent des intérêts). 20 € ont donc été mobilisés à cet effet.

5) Cotisations et affiliations

Les cotisations sont liées au nombre d'archers inscrits sur la saison sportive. Elles comprennent les licences, les assurances à 0,28 € et la participation du club aux événements internationaux à 2 € ; et se décomposent notamment comme suit :

- Poussins : 44,00 € ;
- Jeunes : 53,00 € ;
- Adultes : 77,00 €

L'affiliation du club à la Fédération est aussi inscrite sur cette ligne pour 100 €.

3 267 € ont été constatés pour 53 archers.

Thibault Richebracque, Trésorier
Les Archers de La Tour - Gallardon



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

Annexe : Compte de résultat

SAISON SPORTIVE 2025 / 2026			Budget Initial et Compte de résultat réalisé		
Compte de résultat agrégé					
CHARGES			PRODUITS		
	Budget Initial	Réalisé		Budget Initial	Réalisé
	7 157,00 €	4 932,01 €		7 157,00 €	5 212,79 €
Personnel	0,00 €	0,00 €	Dons et subventions	540,00 €	724,00 €
Fonctionnement	7 157,00 €	4 932,01 €	Autres ressources	6 617,00 €	4 488,79 €
RESULTAT SAISON	0,00 €	280,78 €			
Trésorerie					
Compte courant			Livret A		
	Budget Initial	Réalisé		Budget Initial	Réalisé
- Banque saison précédente	2 434,65 €	2 434,65 €	- Livret A saison précédente	2 636,07 €	2 636,07 €
- Transfert vers Livret A	0,00 €	-3 000,00 €	- Intérêts créditeurs	50,00 €	64,61 €
- Transfert depuis Livret A	1 500,00 €	600,00 €	- Transfert depuis compte courant	0,00 €	3 000,00 €
			- Transfert vers compte courant	-1 500,00 €	-600,00 €
Résultat saison	0,00 €	280,78 €			
ETAT DE L'ACTIF	3 934,65 €	250,82 €	LIVRET A	1 186,07 €	5 100,68 €
Compte de résultat détaillé					
Intitulés des comptes de charges			Intitulés des comptes de produits		
	Budget Initial	Réalisé		Budget Initial	Réalisé
60 Achats	2 230,00 €	626,19 €	70 Produits de prestations	4 777,00 €	4 309,00 €
6061 Fournitures diverses	60,00 €	476,02 €	706 Cotisations Archers	4 777,00 €	4 309,00 €
6062 Matériels et équipement	650,00 €	150,17 €	708 Activités annexes (comcom)		
Arcs x2					
Flèches et accessoires	300,00 €	150,17 €			
Blasons	50,00 €				
Achats groupés					
Autres	300,00 €				
6063 Mobiliers	1 520,00 €	0,00 €			
Cibles	520,00 €				
Cibles pas de tir extérieur	1 000,00 €				
6064 Vêtements			74 Subventions	540,00 €	724,00 €
			7411 Etat		
61 Services Extérieurs	620,00 €	115,87 €	7412 Conseil Général		
613 Location			7413 Conseil Départemental	0,00 €	100,00 €
615 Travaux	500,00 €		7414 Communauté de commune		
616 Assurances	120,00 €	115,87 €	7415 Commune	540,00 €	500,00 €
618 Documentation			746 Dons et legs		124,00 €
62 Autres services Extérieurs	617,00 €	902,95 €	75 Autres produits de gestion	1 840,00 €	115,00 €
622 Intermédiaires et honoraires			755 Remboursements	340,00 €	115,00 €
			dont matériels	300,00 €	
			dont Passeports	40,00 €	30,00 €
			dont Inscriptions concours		85,00 €
623 Publicité, publications	120,00 €	93,60 €	758 Produits divers	1 500,00 €	
Gestion	25,00 €				
Abonnement 2 ans	95,00 €	93,60 €			
624 Transport					
625 Déplacements et réceptions	467,00 €	674,35 €			
AG	35,00 €	34,96 €			
Forum	12,00 €	8,99 €			
Halloween	0,00 €	28,58 €			
Pot accueil	50,00 €	0,00 €			
Galettes	120,00 €	156,00 €			
Déjeuner fin saison	250,00 €	445,82 €			
626 Frais postaux					
628 Divers	30,00 €	135,00 €			
64 Charges de Personnel	0,00 €	0,00 €	76 Produits financiers	0,00 €	64,79 €
641 Rémunérations du personnel			768 Produits financiers	0,00 €	64,79 €
645 Charges patronales					
65 Autres charges de gestion courante	3 690,00 €	3 267,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
657 Annulation recettes antérieures			775 Cessions de matériels		
658 Cotisation et Affiliation FFTA	3 690,00 €	3 267,00 €	778 Autres produits exceptionnels		
66 Charges financières	0,00 €	20,00 €			
668 Achat de part sociale CA	0,00 €	20,00 €			
TOTAL DES CHARGES	7 157,00 €	4 932,01 €	TOTAL DES PRODUITS	7 157,00 €	5 212,79 €